

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juillet 2018

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 345

présenté par

M. Ferrand, rapporteur au nom de la commission des lois, M. Fesneau et Mme Braun-Pivet

ARTICLE 8

Après le mot :

« environnementale »

supprimer le signe :

« , ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.